

1914 DEBURGE Jean-Baptiste Théophile

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **DEBURGE**

Prénoms *Jean, Baptiste, Théophile*

Grade *sergent*

Corps *8^e R. Infanterie*

N^o matricule. *5267* au Corps. — Cl. *1911*
67 au Recrutement *Quinzel*

Mort pour la France le *17 septembre 1914*
La Ville au Bois (Aisne)

Lieu de mort *Disparu*
Système d'après

Décès le *31 juillet 1901*
Briastre Département *Nord*

N^o municipal (p^o Paris et Lyon) }
 à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *21 mai 1900*
 par le Tribunal de *Cambrai*
 ce jugement transcrit le *19 septembre 1910*
Neuvilly (Nord)

N^o du registre d'état civil

534-708-1021, 126434.

Né le 31 juillet 1891 à 10 heures à Briastre.

Profession Tisseur

Domicilié à

Fils de Deburge Joachim Théophile, tisseur, 38 ans (O1853).

Et de Miniaux Elise, tisseuse, 37 ans (O1854).

Domiciliés à Briastre, rue de Quiévy.

Marié le pas d'information disponible.

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 67 Classe 1911

Grade et corps: Sergent au 8^e Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France Disparu au combat le 17 septembre 1914, à l'âge de 23 ans, à La Ville au Bois (Aisne).

Transcription N°31 à Neuvilly

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Incorporé soldat au 73^e R.I le 09 octobre 1912; Caporal le 26 février 1913; Rengagé pour deux ans le 02 février 1914 au 8^e R.I.; Sergent le 03 août 1914; Disparu le 17 septembre 1914 à La Ville au Bois (Aisne).

Morphologie: Cheveux: châtain ; yeux: bleus clair; front: inclinaison verticale, hauteur moyenne, largeur grande; nez: dos cave, base horizontale, hauteur moyenne, saillie petit, largeur moyenne; visage rond; Taille 1m66; Signe particulier: oreilles écartées; Degré d'instruction générale 3.

N°31 Acte de transcription de Décès de DEBURGE Jean-Baptiste

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Deburge Jean Baptiste, né à Briastre, le trente et un juillet mil huit cent quatre vingt onze, de Joachim Théophile et de Elise Miniaux, en son vivant tisseur, marié, demeurant à Neuvilly, soldat au 8^e Régiment d'Infanterie, disparu à Ville Bois le dix sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au dix sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Neuvilly et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le vingt mai mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Keguelin, en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République prés les tribunaux de 1^{ère} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. Et de cette transcription, Nous Maire de Neuvilly avons dressé le présent acte le quinze septembre mil neuf cent vingt. Suit la signature du Maire.

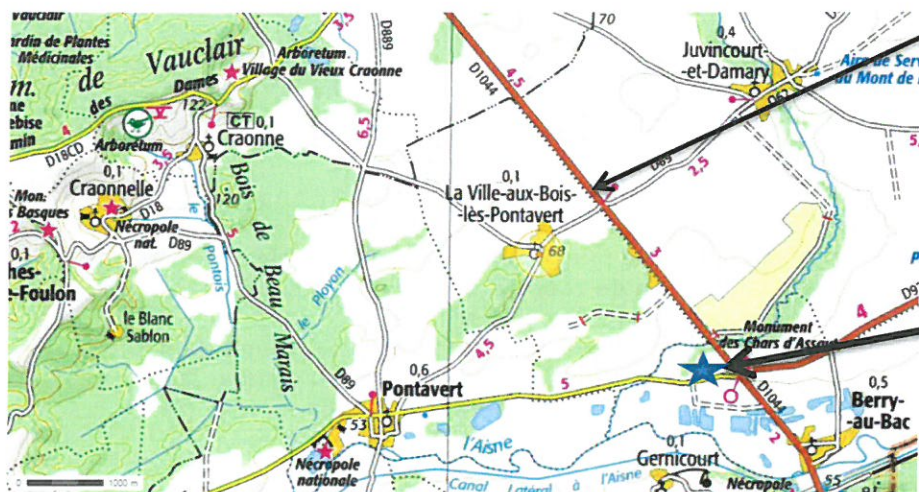
Morts au même endroit

Le Cateau: Deburge Jean Baptiste, Brunois Ernest

Etaient au même régiment

Catillon: Aupicq Camille; **Le Cateau:** Cras Jules; **Deburge Jean** Baptiste, **Le Pommereuil:** Colle Paul;

Localisation du lieu du décès



La Ville au Bois lès Pontavert:
Département de l'Aisne,
Arrondissement de Laon,
Canton de Neuchâtel sur Aisne.

La Ferme du Choléra

Un cimetière britannique regroupe les tombes qui étaient sur les communes de Pontavert, ferme de la Pêcherie,

Notre Dame de Liesse, Prouvais et Sissonne. Y reposent 564 soldats du Royaume-Uni tombés lors de la Première Guerre mondiale et un soldat Néo-Zélandais tombé lors de la Seconde.

Historique et combats du 8^e Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914 Casernement à St Orner, Calais, Boulogne; 4^e Brigade d'Infanterie, 2^e Division d'Infanterie, 1^e Corps d'Armée; Constitution en 1914: 3 bataillons; À la 2^e DI d'août 1914 à novembre.1918; 7 citations: 6 à l'ordre de l'armée, 1 à l'ordre du corps d'armée; Fourragère rouge.

1914 Charleroi Dinant (21-23 août); La retraite: Guise (28-29 août); Bataille de la Marne (5 au 13 sept.): La Noue, Montmirail, Reims.

1915 Champagne: Mesnil les Hurlus (16-23 fév.); Meuse: Les Eparges (4-10 avril); Saint-Mihiel: bois d'Ailly (mai); Aisne (fin de 1915): Berry au Bac, Gernicourt, Pévy

1916 Bataille de Verdun: Haudromont, fort de Souville (fév. mars); Bataille de la Somme: Maricourt, Combles (août-oct.).

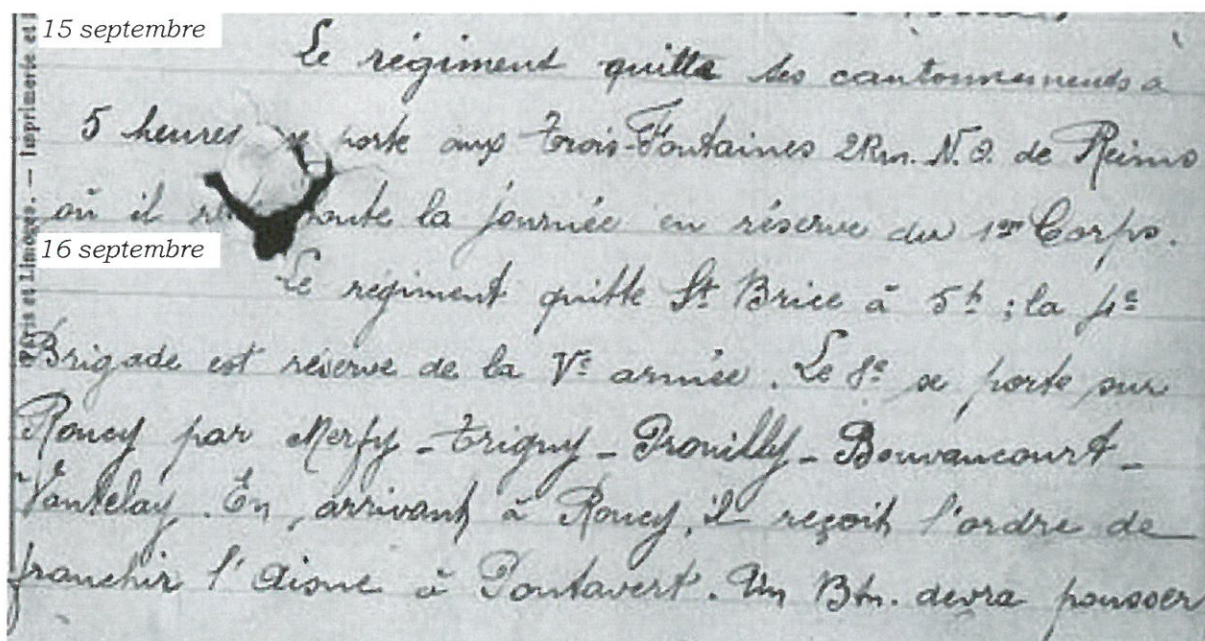
1917 Offensive de l'Aisne: plateau de Chevreux; Offensive des Flandres (juil.-déc.): canal de l'Yser, Mangelaar, Velhoek

1918 Marne (15-31 juillet): Maubry, Ressons, Wadon; Aisne (août): Pont St Médart; Alsace (sept, à nov.).

JMO du 8^e RI

Cote 26 N 580/1 page15

Journées du 15 au 17 septembre 1914



jusqu'à la ferme du Choléra pour reconnaître ce point. Le mouvement entre Roncy et Fontavert se fait par petits groupes à cause de l'artillerie ennemie qui bombarde les ponts et la route Roncy-Fontavert. La progression est lente et il fait nuit quand tout le régiment est rassemblé à Fontavert. Le 1^{er} Btm. reçoit l'ordre d'attaquer le Choléra. Cette attaque de nuit dans un terrain inconnu contre des tranchées fortement tenues ne donne aucun résultat. Le 1^{er} Btm. stoppe et se retranche à 400 m de la ligne ennemie.

17 septembre

L'attaque est reprise au petit jour par le 1^{er} Btm. qui est cloué au sol par le feu de mousqueterie et de mitrailleuses venant des tranchées allemandes de la croupe du Choléra. Une tentative d'attaque par la droite avec le secours du 2^e Btm. ne donne aucun résultat. Les pertes éprouvées sont déjà grandes. Les 2^e Btms se replient sur la rive droite de la Miette où ils bivouaquent. Le 2^e Btm. qui a porté son effort par la rive gauche de la Miette n'a pas pu déboucher et bivouaque le soir sur les bords de la Miette. Sans cette journée le régiment a fait des pertes sensibles. Son chef le Colonel Boyer qui commandait par intérim la p^{te} B^{de} était tué d'une balle en pleine poitrine. Le 1^{er} Colonel Farget du

Le chef de file, qui commandait le régiment grièvement blessé est coupé en deux par un obus sur le brancard où on l'avait placé pour le transporter à l'ambulance, deux des brancardiers sont tués du même coup. Sont également blessés les capitaines Jonay et Ancelin, les sous-lieutenants Pelous et Bigneaux. Les pertes s'élèvent à 22 tués, 111 blessés, 31 disparus.

L'attaque de nuit de la Ferme du Choléra en septembre 1914

Ferme du Choléra. Entrée d'un abri et la route de Reims à Laon.



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Briastre; Mairie de Neuville; Cartographie IGN Géoportail;

